



La Ville vous informe

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE MATANE

Édition du 2 décembre 2007

www.ville.matane.qc.ca

PROGRAMME LOGEMENTS ADAPTÉS POUR AÎNÉS AUTONOMES (LAAA)

Le programme Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) accorde une aide financière qui peut atteindre 3 500 \$ aux personnes âgées de 65 ans et plus à faible revenu qui ont besoin d'apporter des adaptations mineures à leur maison ou à leur logement afin qu'elles puissent continuer à y vivre de façon autonome et sécuritaire.

Si ce programme vous intéresse, assurez-vous d'abord que le revenu total du ménage ne dépasse pas le montant maximum prévu par le programme.

REVENU MAXIMAL ADMISSIBLE AU PROGRAMME LAAA

	Taille du ménage				
	1 personne	couple	2 ou 3* personnes	4 ou 5* personnes	6 personnes ou plus *
Ville de Matane	18 000 \$	18 000 \$	22 500 \$	25 500 \$	29 500 \$

* Pour établir le revenu maximal admissible dans le cas où il y a deux personnes et plus excluant le conjoint, le programme prend en considération le revenu du requérant et 25 % des revenus des autres personnes demeurant dans le logement.

Les demandes d'aide financière sont traitées jusqu'à épuisement du budget disponible. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de la gestion du territoire de la Ville de Matane au 562-2333.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le Service de la sécurité publique rappelle aux citoyens que le ramonage des cheminées est obligatoire. Selon l'article 4.8.23 du règlement général VM-62, « Toute cheminée faisant partie intégrante d'un bâtiment résidentiel et qui communique avec un appareil producteur de chaleur ou d'une source de chaleur, incluant les poêles aux granules et à l'huile, mais excluant les poêles au gaz propane, doit être inspectée et ramonée, le cas échéant, au moins une fois l'an par un ramoneur. »

Le ramonage permet non seulement de retirer les dépôts de crésote ou autres matières inhérentes à la combustion, mais aussi de s'assurer que des squatters comme des oiseaux, des écureuils ou des abeilles (voir photo) n'ont pas élu domicile dans votre cheminée. Cette opération vise donc la sécurité des citoyens d'abord et avant tout.



POMPIERS BIEN FORMÉS

Nancy Bujold, Allen Harrison, Guy Noël, Marc Lajoie, Yves Morissette, Éric Lauzon, Éric Tremblay, Keith Desrosiers, Mathieu Gendron, Francis Bélanger et Sylvain Coulombe étaient en examen d'opérateur d'autopompe avec l'École nationale des pompiers du Québec le samedi 10 novembre dernier et ils ont tous réussi avec succès.

Il y a donc 27 pompiers sur 35 de notre caserne qui sont en mesure d'opérer les autopompes du Service. Nous nous approchons donc tranquillement mais sûrement vers notre objectif que 100 % de nos pompiers puissent être tous opérateurs avec chacun de nos véhicules.

L'instructeur Marc-Olivier Bilodeau ainsi que les moniteurs Simon Desjardins, Paul Dugré et Dany Giroux ont réalisé un excellent travail.

POMPIER D'UN JOUR

Quelle belle journée ce fut le 14 novembre dernier pour cinq jeunes des classes de quatrième année de chacune des écoles primaires de Matane. Après avoir participé au concours « pompier d'un jour » durant la semaine de la prévention des incendies, cinq jeunes ont été sélectionnés pour passer une journée à la caserne avec les pompiers.

Les pompiers sont d'abord allés les chercher dans leur école respective avec les véhicules 211 et 511. Les recrues pompiers ont alors reçu leur casquette officielle du service identifiée à leur prénom. À leur arrivée à la caserne, ils ont rencontré le chef des pompiers et ils ont pris possession de leur casier ainsi que de leur habit de combat. Après une visite de la caserne, des véhicules et une montée dans le premier plan du véhicule 711, ils ont visionné le film « Le grand test de la

prévention des incendies ». Pour le dîner, quoi de mieux qu'un bon repas McDonald's dégusté en « famille » à la caserne.

En après-midi, les enfants ont eu droit à un appel simulé d'incendie de poubelles qu'ils ont eux-mêmes éteint ainsi qu'au sauvetage d'un bébé dans un environnement enfumé. La journée s'est terminée par une remise officielle des diplômes « Pompier d'un jour » et de l'écusson officiel du service, remis par le directeur ainsi que la mairesse de la ville de Matane, madame Linda Cormier.

Merci à Marc-Olivier Bilodeau, Keith Desrosiers, Pierre Dugré, Jacques Gagné, Marie-Josée Gagné, David Lavoie, Steve Lavoie, Francis St-Onge, pour leur collaboration au succès de cette journée. Ces cinq jeunes en ont sûrement eu beaucoup à raconter à leurs collègues de classe sur cette journée incroyable.



Élizabeth Dupuis (école Noël-Fortin) du secteur St-Luc, Martin St-Pierre (école Bon Pasteur), Audrey Lévesque (école St-Victor) du secteur de Petit-Matane, Sarah Blackburn (école Zénon-Soucy) et Frédéric Maltais (école Victor-Côté).

COURS DE NATATION

Les inscriptions à la session d'hiver des cours de natation auront bientôt lieu. Ainsi, vous pourrez vous inscrire par la poste exclusivement les 4, 5 et 6 décembre 2007. Veuillez noter que seules les enveloppes oblitérées de ces dates seront acceptées. Le chèque doit être daté du jour de l'envoi.

L'inscription en personne se tiendra le mardi 11 décembre 2007, de 17 h à 19 h et le mercredi 12 décembre 2007, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, au bureau du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Pour connaître la liste des cours offerts, consultez le Matane en loisirs à la page 6 ou la section piscine du site Internet de la Ville de Matane au www.ville.matane.qc.ca. Quelques modifications ont été apportées à l'offre de cours ainsi, l'étoile de mer - canard sera le jeudi à 13 h 15. Nous avons ajouté un tortue de mer (- de 3 ans) le samedi à 8 h 25 et un aquaforme le mardi à 14 h 30.

Nous espérons que vous vous inscrirez nombreux et nous vous souhaitons une bonne saison de natation!